

---

## Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague

O. Baisnée

---

### Citer ce document / Cite this document :

Baisnée O. Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague. In: Politix, vol. 14, n°54, Deuxième trimestre 2001. Economie politique du secret. pp. 157-181;

doi : <https://doi.org/10.3406/polix.2001.1160>

[https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_2001\\_num\\_14\\_54\\_1160](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2001_num_14_54_1160)

---

Fichier pdf généré le 10/04/2018

## Résumé

Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague Olivier Baisnee

Comment expliquer qu'en 1997, une usine vieille de plus de trente ans soit devenue pendant près de six mois l'objet de toutes les attentions, tant politiques que journalistiques ? Confrontés à un environnement (le mode de gestion du secteur nucléaire) politique et institutionnel où ils peinent à faire entendre leurs arguments, les antinucléaires ont privilégié une double expertise : médiatique et scientifique. N'ayant que peu accès aux arènes où se joue la définition des problèmes considérés comme légitimes et recevables dans le secteur électro-nucléaire, les militants attachés à une publicisation du débat relatif aux rejets en mer de l'usine, se tournèrent vers les médias. Cependant, ce succès ne doit pas qu'à l'habileté des mises en scène de Greenpeace et à la capacité de laboratoires indépendants à développer une argumentation scientifique. Le scandale de 1997 prit en effet place dans un contexte de profonds changements dans la filière électro-nucléaire. La remise en cause, pour des raisons économiques, de la politique de retraitement, accompagnée de l'arrivée au gouvernement et au Parlement des Verts, contribuèrent également à faire de l'usine de La Hague une cible pertinente pour Greenpeace et un sujet incontournable aux yeux des journalistes.

## Abstract

Publicising the nuclear risk. Polemics about La Hague's nuclear plant  
Olivier Baisnee

How one can explain that a 30 years old reprocessing plant became for six months the focus point of both political and journalistic preoccupations ? While confronted with an institutional and political context (the way the nuclear policy is managed) where their arguments aren't taken into account, antinuclear militants have developed both scientific and communication skills. As they can't reach the arenas where the legitimate and acceptable definition of problems are elaborated, they directed their action to media, in order to publicise what they were considering as a scandal. Yet, this success can't be solely explained by Greenpeace's communication skills and the ability of some independent laboratories to develop a scientific argumentation. Indeed, the 1997's scandal took place in a context where deep changes were going on in the nuclear sector. The reprocessing policy called into question for economic reasons and the arrival of ecologists in the government and the Parliament contributed to turn La Hague's plant into both a relevant target for Greenpeace and a subject journalists "could not get away from".

# Publiciser le risque nucléaire

## La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague

Olivier BAISNEE

« Et c'est vrai que là, quelquefois, y a des gens, de nos stratèges entre guillemets qui m'ont dit : "Comment vous pouvez amuser les gens, enfin amuser entre guillemets, mais enfin les gens, pendant autant de mois, avec un bout de tuyau ?". Et c'est vrai qu'y a des gens qui ont pas trop compris. Pourquoi est-ce que malgré tout, à chaque fois qu'il s'est passé un nouvel événement, y a eu une couverture au 20 heures tous les soirs, que ça a été suivi, que les gens ont trouvé que c'était grave et important, pourquoi ? Difficile à dire, hein. On a tout fait pour nous faire comprendre mais après... Pourquoi une fois les gens s'intéressent, pourquoi la fois d'après... » (Militant, Greenpeace-Cherbourg.)

**L'**interrogation qui guide notre démarche est sensiblement la même que celle de ce militant de Greenpeace-Cherbourg : comment expliquer qu'une installation implantée depuis trente ans soit soudainement devenue un problème public<sup>1</sup> après l'extinction de la contestation antinucléaire des années 1970 ? En d'autres termes, pourquoi est-elle devenue aussi soudainement et aussi brutalement un sujet de

---

1. Ce texte se fonde sur un travail de recherche réalisé dans le cadre d'un mémoire de DEA : Polémiques autour de La Hague : construire un problème public en matière de nucléaire, IEP de Rennes, 1998.

préoccupation gouvernementale<sup>2</sup> ? Si un certain nombre d'explications peuvent sembler apporter une réponse vraisemblable à cette question, on verra que l'élucidation de ce processus est particulièrement complexe. En effet, on ne peut considérer que l'usine de La Hague est devenue un objet d'intervention des autorités publiques parce que le danger environnemental et sanitaire qu'elle représente se serait accru. Les rejets radioactifs de cette installation n'ont en effet eu de cesse de baisser continuellement. Il n'y a donc pas de relation entre danger « objectif<sup>3</sup> » de l'usine et mise à l'agenda du gouvernement. D'autre part, on ne saurait expliquer cette construction de l'usine de La Hague en problème public par une recrudescence du militantisme antinucléaire, que ce soit au niveau national<sup>4</sup> ou local<sup>5</sup>. Enfin, il ne faudrait pas conclure à une prise de conscience inédite des dangers que représentent les rejets de l'usine de retraitement, puisque l'on retrouve ces thématiques (y compris en termes de risques de développer des cancers) dans des brochures militantes des années 1970.

En étudiant comment, en 1997, l'usine de La Hague fut construite en problème public, il s'agit en fait de remettre en cause l'interprétation commune du développement des scandales. Celle-ci voit en effet dans l'émergence de ces polémiques la conséquence naturelle d'une situation intolérable<sup>6</sup>. On verra pourtant que l'émergence d'un tel scandale sanitaire et environnemental relève de facteurs dépassant largement les seuls éléments objectifs qui permettraient de qualifier une situation particulière de « scandaleuse<sup>7</sup> ».

---

2. Puisqu'on peut trouver un grand nombre de situations qui seront définies par des agents sociaux comme problématiques, on considérera qu'il y a problème public dès lors qu'une situation est reconnue et définie comme telle par des acteurs sociaux qui investissent ou non l'espace public et arrivent à faire partager cette interprétation au-delà des groupes mobilisés (et convaincus du problème), notamment les autorités publiques qui sont alors appelées à intervenir.

3. On emploie les guillemets à dessein, car il existe une grande incertitude scientifique sur le niveau à partir duquel les rejets radioactifs deviennent préjudiciables (les normes en vigueur sont davantage le fruit de tractations entre les industriels et les responsables politiques qu'un reflet des savoirs scientifiques en la matière).

4. Cf. sur ce point Duyvendak (J. W.), *Le poids du politique*, Paris, L'Harmattan, 1994.

5. Sur la base du recensement effectué par Maresca (B.), Zentay (O.), *Généalogie du tissu associatif contemporain dans le domaine des préoccupations d'environnement. Dossier de recherche concernant l'espace régional bas normand* (Crédoc, janvier 1997), on peut ainsi noter que sur 13 associations ayant existé en matière d'énergie en Basse-Normandie, 8 ont aujourd'hui disparu.

6. Comme l'indiquent Hilgartner (S.), Bosk (C. L.), « The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model », *American Journal of Sociology*, 94 (1), 1990, il existe d'innombrables situations pouvant être qualifiées d'intolérables et qui n'en acquièrent pas pour autant le statut de problème public.

7. A la différence de F. Chateaufort et D. Tornay (*Les sombres précurseurs*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999), on s'intéressera cependant moins au « lanceur d'alerte » que fut le Pr. J-F Viel, qu'aux conditions de réussite de la mobilisation qui suivit la sortie de son étude et au mode de présentation publique du scandale à laquelle elle donna lieu.

## Le développement de la crise

Lorsque, le 9 janvier 1997, le professeur Viel et le docteur Dominique Pobel publièrent dans le *British Medical Journal*<sup>8</sup> une étude établissant un lien entre un faible excès de leucémies et « l'exposition environnementale aux rayonnements par l'intermédiaire des activités ludiques sur les plages ou la consommation de poissons et de fruits de mer », les réactions ne furent d'ailleurs pas unanimes. De nombreux acteurs, relayés par les médias nationaux, exprimèrent soit leurs doutes, soit leur irritation par rapport à cette étude ; d'autres firent au contraire part de leur satisfaction de voir enfin posés les problèmes sanitaires de fonctionnement concernant l'une des plus grandes installations nucléaires du monde. La vigueur des réactions, mais aussi l'intérêt relativement soudain des médias nationaux peut surprendre, dans la mesure où le Pr. Viel avait déjà publié de multiples études sur le sujet, études qui concernaient également ce secteur géographique<sup>9</sup>. C'est en outre la première fois que ses travaux provoquaient une réaction gouvernementale. En effet, aussitôt l'étude parue, la ministre de l'Environnement (Mme Corinne Lepage) réagit en déclarant qu'« en tant que mère de famille, [elle] ne peut rester insensible. Toutefois, il faut se montrer très prudent sur les extrapolations de ces résultats obtenus sur un petit nombre de cas » (*Ouest-France*, 10 janvier 1997). Elle nomma une commission, présidée par le Pr. Charles Souleau et chargée de faire le point sur les conséquences sanitaires du fonctionnement de l'usine.

Mais la sortie de l'étude du Pr. Viel ne constitua pas la seule origine de la polémique agitant le Nord-Cotentin durant près d'une année. Dès le mois de mars 1997, Greenpeace, qui s'était essentiellement fait connaître sur le site de Cherbourg par son opposition aux départs des bateaux ramenant les combustibles retraités dans leurs pays d'origine, mit à son tour en cause le fonctionnement de cette installation nucléaire. Profitant d'une grande marée, l'association internationale, en collaboration avec des laboratoires associatifs

---

8. Pobel (D.), Viel (J.-F.), « Case-Control of Leucemia among Young People Near La Hague Nuclear Reprocessing Plant: the Environmental Hypothesis Revisited », *British Medical Journal*, 7074 (314), 1997.

9. Il convient cependant de noter que la sortie de cette nouvelle étude bénéficia d'une préparation plus grande de la part des éditeurs de la revue. En diffusant ses conclusions auprès des journalistes et en soumettant celles-ci à un embargo, ceux-ci ont préparé le terrain médiatique en laissant le temps aux journalistes d'anticiper la rédaction de leurs articles, possibilité d'évaluer la crédibilité de l'auteur et de la revue, recueil de réactions, etc. Pour une généalogie de ces précédentes études, cf. Lemieux (C.), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000 ; cf. aussi Chateaufreynaud (F.), Torny (D.), *Les sombres précurseurs*, op. cit., p. 231 et s.

spécialisés<sup>10</sup> dans la radio-écologie, mit en évidence, aux abords de la conduite de rejets en mer de l'usine, une radioactivité qu'elle qualifia d'« anormale ». Le 12 mars, *Ouest-France* titrait : « La Hague : la marée de 119 découvre la radioactivité. Des taux 3 000 fois supérieurs à la normale. » La deuxième phase du débat s'ouvrit alors. Une nouvelle fois, les réactions se multiplièrent, tant du côté de Cogéma, déclarant que le niveau relevé est « insignifiant en termes d'impact pour les populations<sup>11</sup> », que du côté des écologistes, des élus locaux, et des autorités publiques (la DSIN<sup>12</sup> évoque « un risque potentiel inacceptable »). Avec ce nouvel épisode, on assista à une véritable poussée de fièvre médiatique, qui participa de la dramatisation du sujet. A titre d'exemple, l'émission *Thalassa* diffusa, le 18 avril, un reportage intitulé « Le grand doute<sup>13</sup> », tandis que *Le Monde* publia une double page sous le titre « La Hague est-elle mortelle<sup>14</sup> ? »

La campagne de Greenpeace ne se limita cependant pas à cette courte période des mois de mars et avril. On peut estimer que la polémique dura à peu près jusqu'à la fin du mois de septembre. L'association multiplia les relevés radiométriques aux abords ou à l'embouchure de la conduite, relevés donnant lieu à une mise en scène particulièrement habile, destinée à assurer la médiatisation de chacune des opérations menées. Le discours médiatique qui s'imposa à partir de mars ne varia plus : les rejets en mer de la conduite auraient été à l'origine des leucémies infantiles évoquées par l'étude Viel.

« En fait toutes les polémiques se sont liées, il y a eu un effet de synergie. Bon les leucémies toutes seules, les leucémies toutes seules. Mais les leucémies, plus la fréquentation des plages ça commence déjà à être plus... ça nous touche plus quoi. Les leucémies, la fréquentation des plages et justement un tuyau sur une plage (qu'est pas une plage mais...). Là ça commence à faire beaucoup de choses [...] En fait, l'histoire du tuyau serait arrivée toute seule, c'était un épisode de plus. Mais il est arrivé après une tentative de lien entre les leucémies et la fréquentation des plages et le nucléaire. Les gens se sont dit : "Ben tiens c'est la preuve que Viel avait raison". » (Journaliste, presse quotidienne régionale.)

Comme on l'a déjà évoqué, il n'est guère d'éléments objectifs permettant d'expliquer le succès de cette mobilisation médiatique. Du point de vue du

---

10. Il s'agit en l'occurrence de l'Association de contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO) et de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD).

11. D'autant que le directeur du site indique que cette conduite n'est qu'exceptionnellement découverte (ce que tous les observateurs démentiront).

12. Direction de la sûreté des installations nucléaires.

13. Selon l'un de nos interlocuteurs, militant écologiste, le format du reportage fut étendu, sur décision du rédacteur en chef de l'émission, pour atteindre, étant donné l'importance du sujet, la presque totalité de la durée du magazine de France 3 (52 minutes).

14. Cet article fit d'ailleurs grand bruit puisque quasiment tous nos interlocuteurs l'ont évoqué comme étant le symbole du rôle qu'ont pu jouer les médias dans ces événements.

danger « objectif » que représente l'usine, de la vitalité du tissu militant, ou encore de la nouveauté des problèmes soulevés par cette étude, il semble au contraire que la situation dans laquelle se développa la polémique était plutôt moins favorable que dans les années 1970, âge d'or du mouvement antinucléaire.

Pour expliquer le retentissement très important des différentes mobilisations, on peut s'attacher à reconstituer le contexte nucléaire français. Celui-ci permet notamment de comprendre les raisons ayant poussé les différentes associations à médiatiser leur opposition. Mais cette reconstitution contextuelle, classique en matière de mobilisation antinucléaire<sup>15</sup>, ne lève pas un certain nombre de réserves. Réserves relatives au niveau pertinent à partir duquel il convient de raisonner, mais aussi réserves concernant la potentielle dérive mécaniste d'analyses ne prenant pas en compte les représentations, les interprétations opérées par les militants ou les acteurs sociaux tels que les journalistes.

Le contexte, caractérisé ici par une fermeture du système institutionnel et politique, permet seulement de comprendre que les associations ont investi l'arène médiatique lors de la mobilisation considérée. Reste à élucider pour quelles raisons celle-ci fut décidée et pourquoi elle connut une telle attention de la part des journalistes. Un certain nombre de changements et d'événements d'ordre tout à la fois politique et industriel ont en effet contribué à l'ouverture d'une fenêtre d'opportunités politiques conduisant les militants à penser qu'il s'agissait d'un moment pertinent pour tenter de remettre en cause l'industrie nucléaire. Cependant, compte tenu de la stratégie de médiatisation retenue, il faut également expliquer les raisons qui poussèrent les journalistes à prêter une oreille attentive à ces mobilisations. C'est en fait un même facteur qui a incité les associations à déclencher leur action et a contribué à rendre pertinente sa couverture médiatique : c'est l'impression, parmi les journalistes environnementaux, que l'industrie du retraitement était mise à mal, qui a contribué à transformer les mobilisations en objet d'actualité. Enfin, il convient d'étudier les stratégies de médiatisation<sup>16</sup> que mirent en œuvre les associations. C'est assez largement parce qu'elles intégrèrent les contraintes pesant sur l'activité journalistique dans leur action, qu'elles augmentèrent leurs chances d'accéder aux colonnes des journaux. Leur savoir-faire militant en la matière leur permit en effet d'accorder leurs messages aux besoins des journalistes : à la fois en termes de scénographie des actions, de crédibilité et de respect des formats journalistiques.

---

15. Cf. les théories de la « structure des opportunités politiques ».

16. Sur ce point, cf. Ollitrault (S.), « De la camera à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes », *Réseaux*, 98, 1999.

## Les propriétaires des problèmes publics en matière de nucléaire

Il convient tout d'abord de s'interroger sur le système institutionnel et politique qui a présidé à la mise en place du programme électronucléaire en France ; programme qui, à bien des égards, n'a pas d'équivalents dans le monde. En effet, on fait ici l'hypothèse que les stratégies et les modes d'action retenus par les acteurs de la contestation pour remettre en cause l'option nucléaire et en l'occurrence l'usine de La Hague sont largement dépendants du contexte social et politique dans lequel ils interviennent. Confrontés à une situation qu'ils jugent intolérable et qu'ils entendent voir résolue, les acteurs de la construction en problème public sont alors amenés à retenir une stratégie d'action adaptée au contexte dans lequel elle intervient.

Ces interrogations renvoient à la question de la structure des opportunités politiques avec laquelle les opposants au nucléaire ont à composer en pratique. Il s'agit alors de se pencher, comme l'explique Herbert Kitschelt<sup>17</sup>, sur « des configurations spécifiques de ressources, d'arrangements institutionnels et de précédents historiques pour les mobilisations sociales » qui influent sur la forme prise par les mobilisations en agissant comme des « filtres » entre la mobilisation, les choix qui sont faits et leur influence. C'est parce que le secteur nucléaire en France présente un certain nombre de caractéristiques qu'on ne peut réduire à une « fermeture » ou une « ouverture » de l'Etat<sup>18</sup> à l'égard des demandes sociales, qu'il influence les formes prises par les mobilisations. C'est pourquoi on préférera évoquer, comme Sydney Tarrow<sup>19</sup>, une structure des opportunités politiques sectorielle, particulière au nucléaire. On peut y regrouper tous les éléments stables du secteur<sup>20</sup> qui renvoient à un processus historique de pérennisation d'institutions et de circuits décisionnels et qui sont « du point de vue des mouvements sociaux [...] essentiellement fixés et donnés, sauf changements inattendus et dramatiques en dehors de leur contrôle ».

Comment caractériser le système institutionnel et politique qui préside au développement de l'action des pouvoirs publics français en matière de nucléaire ? L'image du « lobby nucléaire », si prégnante au sein des mouvements militants, apparaît finalement peu pertinente d'un point de vue analytique. En fait, le réseau d'acteurs et d'institutions qui s'est formé et

---

17. Cf. Kitschelt (H. P.), « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, 1986.

18. Ce caractère binaire et statocentré sont les principaux reproches que l'on peut adresser à cette formulation du modèle théorique de la structure des opportunités politiques.

19. Tarrow (S.), « States and Opportunities. The Political Structuring of Social », in McAdam (D.), McCarthy (J.), Zald (M. N.), eds, *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framings*, Chicago, Chicago University Press, 1996.

20. Cf. Gamson (W.A.), Meyer (D.S.), « Framing Political Opportunity », *ibid.*



stabilisé autour du nucléaire civil en France s'apparente très largement à ce que Gusfield appelle des « propriétaires de problème public<sup>21</sup> », c'est-à-dire les acteurs sociaux habilités, de par la légitimité qu'ils ont acquise (ou qu'on leur a reconnue), à formuler seuls des demandes et des jugements. Leur autorité sociale en la matière fait d'eux les personnes-ressources vers lesquelles on se tourne lorsqu'une décision est à prendre. Les caractéristiques que prête Gusfield à cette catégorie d'acteurs sociaux peuvent sans aucun doute être attribuées à l'élite technocratique en charge des questions nucléaires. Celle-ci a si bien su organiser la fermeture du système décisionnel et assurer sa légitimité – d'où elle puise sa qualité de propriétaire des problèmes publics en matière de nucléaire civil –, que son image militante est devenue celle d'un lobby organisant les orientations de la politique nucléaire française à son seul profit et au mépris de l'intérêt général. Cette qualité de propriétaire de problèmes publics renvoie de fait à un double phénomène : une coupure institutionnelle des acteurs en charge du secteur et un cloisonnement intellectuel et savant qui vient redoubler et renforcer le premier et empêcher ainsi la prise en compte d'un certain nombre de problèmes.

### *La coupure institutionnelle*

La stabilité des relations, la sélection et la permanence des membres qui caractérisent les acteurs du nucléaire renvoient dans ce secteur d'action publique à l'omniprésence du corps des Mines. Ce dernier constitue en effet le vivier des dirigeants et des techniciens du nucléaire, tant dans le secteur privé que dans les ministères et les institutions chargés de la gestion du secteur.

L'histoire du corps des Mines est particulièrement longue et c'est d'ailleurs, d'après Marie-Christine Kessler<sup>22</sup>, l'un des fondements de son pouvoir. Si l'on en trouve des traces dès l'Ancien Régime (édit du 14 janvier 1744), son véritable acte de naissance est à chercher dans trois arrêtés : celui du 13 messidor An III, qui crée l'Agence des Mines, ancêtre du Conseil général des Mines (institué quant à lui le 13 vendémiaire An IV) et ceux du 14 et 18 messidor An III, qui fondent l'École des Mines. Depuis lors, on ne peut qu'être frappé par la très grande stabilité statutaire de ce grand corps. Comme ses homologues, il offre une structure de pouvoir qui en fait un véritable « gouvernement intérieur » lui ayant permis de se constituer en entité autonome, dont la direction est assurée, *via* le Conseil général des Mines, de manière collégiale et corporatiste. Cette autorité interne « offre un

---

21. Gusfield (J. R.), *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, Chicago University Press, 1981, p. 10-13.

22. Cf. Kessler (M.-C.), *Les grands corps de l'Etat*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

écran face aux interventions politiques extérieures. Elle évite les déviations internes, les initiatives non conformes aux intérêts et au prestige du corps ; elle est capable, le cas échéant, d'imprimer une direction collective à la vie du corps<sup>23</sup> ». C'est elle qui gère la carrière des ingénieurs du corps en accord avec le ministère de tutelle. Cette capacité d'autorégulation n'a cessé d'alimenter les critiques militantes contre le « lobby ». Lors de l'épisode de La Hague, le fait que Jean Syrota (alors PDG de Cogéma) était également vice-président du Conseil général des Mines a nourri la polémique quant à la validité des contrôles effectués. En effet, de par ses fonctions, il se trouvait en position d'influer sur les carrières des ingénieurs en charge du contrôle de l'usine qu'il dirigeait.

Le corps des Mines s'apparente finalement aux communautés de politiques publiques décrites par Rhodes et Marsh<sup>24</sup> et caractérisées par la coupure institutionnelle des acteurs en charge de la gestion d'une politique publique vis-à-vis de l'environnement extérieur. L'isolement à l'égard des autres réseaux et du public est l'une des caractéristiques les plus frappantes du nucléaire en France. Bien plus, le monopole des ingénieurs des Mines est redoublé par celui de l'exécutif en la matière. En effet, à une exception près<sup>25</sup>, l'ensemble des textes régissant le nucléaire sont d'origine réglementaire. A aucun moment le Parlement ne s'est prononcé sur l'organisation d'un secteur qui a mobilisé des fonds publics à une hauteur considérable. Cette mise à l'écart du Parlement, que redouble la discrétion des grands partis politiques à ce sujet, rend difficile *a priori* une politisation<sup>26</sup> de ce type d'enjeu au sein de l'arène politique traditionnelle.

### *Le monopole de l'expertise légitime*

Ce fonctionnement du secteur électronucléaire français, qui s'apparente au niveau organisationnel à une communauté de politique publique, permet traditionnellement de se passer d'un débat public ou même pluraliste. Cependant, l'existence de ce type de réseau se double, au niveau des savoirs et des croyances partagés, d'une communauté épistémique<sup>27</sup>. Cette caractéristique rend encore plus improbable la possibilité pour les opposants

---

23. *Ibid.*, p.94.

24. Cf. Le Gales (P.), Thatcher (M.), dir., *Les réseaux d'action publique. Débat autour des policy networks*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 44.

25. Loi du 30 décembre 1991 sur le stockage des déchets radioactifs.

26. Tout au moins, on y reviendra, jusqu'à ce que les écologistes constituent une composante importante de la coalition de gauche au pouvoir depuis 1997.

27. C'est à dire « un réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnues dans un domaine particulier et une revendication autoritaire du savoir concernant une politique donnée dans ce domaine ou cet espace d'enjeux » (Haas (P. M.), « Introduction. Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organisation*, 46 (1), 1992).

de faire reconnaître leur point de vue comme valable. En l'occurrence, il s'agit des experts reconnus et légitimés comme tels en matière de nucléaire. La communauté de formation, *via* le Corps des Mines, mais aussi le fonctionnement en circuit intellectuel fermé, du fait de la coupure institutionnelle avec tous les autres lieux<sup>28</sup> où s'élabore une expertise dans ce domaine, entretiennent en effet un ensemble de croyances et de principes qui ont des conséquences majeures concernant notamment le type de problèmes qui seront envisagés comme tels par les acteurs du nucléaire. On peut ainsi énumérer un certain nombre d'affirmations qui sont au fondement de l'action de cette communauté épistémique : l'énergie nucléaire est la bonne solution pour alimenter le pays en électricité (croyance normative à la base de l'action sociale des agents) ; l'indépendance énergétique passe par le développement du parc nucléaire (croyances concernant les meilleurs moyens d'arriver aux fins fixées) ; la culture technique est plus utile que la culture épidémiologique (définition du savoir pertinent dans le secteur des politiques publiques) ; il faut développer l'industrie nucléaire (entreprise politique commune).

On se trouve donc dans une configuration particulière, qu'on peut appeler une « communauté épistémique de politique publique », où la coupure institutionnelle d'un ensemble d'acteurs en charge de la gestion du secteur se double d'une communauté de pensée et de croyances sur ce que sont les enjeux cruciaux et les options pertinentes le concernant. La quasi intégralité des problèmes mis à l'agenda des autorités publiques en la matière le sont par l'intermédiaire des membres de la communauté épistémique de politique publique qui s'est formée autour de ce secteur et qui s'est traduite dans les représentations militantes par l'image du « lobby nucléaire ». Qu'il s'agisse de choix fondamentaux comme le fait même de choisir la filière électronucléaire ou de choix plus techniques comme celui d'abandonner les réacteurs français de type graphite-gaz au profit d'une licence américaine, les options offertes aux décideurs politiques et leur mode de présentation (sélection des arguments, rejet d'options alternatives) ont toujours été le fait de cette communauté de politique publique. Comme l'indique Peter Haas, « en pointant quelles sont les alternatives qui ne sont pas viables sur les bases de son interprétation causale des problèmes qui lui sont présentés, la communauté peut limiter l'étendue des alternatives prises en considération » et ainsi guider, d'une manière sans doute plus forte que par la pression, les choix politiques qui sont effectués. Comme le remarque Marie-Christine Kessler, « les corps sont irrésistibles lorsqu'ils sont d'accord entre eux et lorsque le projet est suffisamment technique pour que les gouvernants n'en aient pas une vue claire. [...] Plus un problème se présente

---

28. Depuis les années 1970 par exemple, des scientifiques de haut niveau se sont rassemblés au sein du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, afin de publiciser leurs interprétations divergentes.

dans une gangue aride et complexe, plus ses implications politiques, sociales, financières sont difficiles à déceler au premier abord, moins les politiques sont armés pour y faire face<sup>29</sup> ».

Finalement, l'existence d'une telle communauté de pensée, qui se traduit par un fonctionnement autoréférencé du secteur explique, au moins autant que les éventuels « renvois d'ascenseur » ou les phénomènes de « copinage », que l'option énergétique retenue en 1974 n'ait jamais été réellement remise en cause. S'il n'est pas de raisons de retenir l'hypothèse d'un complot<sup>30</sup> du côté des antinucléaires, on ne peut davantage en imaginer un du côté des acteurs du nucléaire. Des conceptions identiques concernant les enjeux actuels du nucléaire ou aussi d'éventuels problèmes (par exemple la certitude que les faibles doses d'irradiation ne constituent pas un danger sanitaire), expliquent en effet au moins autant que le fonctionnement du corps des Mines, le fait que certaines questions ne soient pas posées (elles ne se posent d'ailleurs sûrement pas pour les dirigeants du nucléaire) et que certains problèmes ne soient pas envisagés comme tels.

Privés d'accès aux centres décisionnels où se joue la gestion du secteur électronucléaire, les militants antinucléaires ont dû se tourner vers une autre arène<sup>31</sup> que l'arène technocratique ou l'arène scientifique pour voir résolue la situation qu'ils jugeaient insupportable<sup>32</sup>. C'est donc en direction des médias, notamment nationaux (pour « délocaliser<sup>33</sup> » la contestation), qu'ils se sont tournés. Cependant, pour que cette action soit déclenchée, que les moyens nécessaires soient mis en œuvre à cet endroit et non à un autre, il fallait – tant du côté des instances dirigeantes de Greenpeace que parmi les journalistes spécialisés sur ces questions – que ce site industriel du nord-cotentin devienne un site pertinent, voir emblématique, de contestation.

---

29. Kessler (M.-C.), *Les grands corps de l'Etat*, op. cit., p. 310.

30. Thématique très présente dans les discours des hommes politiques locaux qui voient derrière l'action de Greenpeace la main des Etats-Unis qui souhaiteraient investir le marché du retraitement des déchets nucléaires.

31. Le modèle théorique des arènes publiques a été développé par Hilgartner (S.), Bosk (C. L.), « The Rise and Fall... », art. cité.

32. Pourtant comme le remarque Garraud (P.), « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, 40, 1990, les modes de mise à l'agenda sont divers, la publicisation des enjeux n'étant qu'une des voies possibles pour inscrire des problèmes à l'agenda du gouvernement.

33. Il s'agissait notamment pour les militants de contourner la presse locale jugée trop partisane dès que l'on touche au devenir de l'usine. En effet, la situation de quasi-monopole de *La presse de la Manche* sur un secteur géographique qui est aussi celui où le poids démographique de l'usine est le plus important, a conduit ce titre à prendre systématiquement la défense d'une usine qui fait vivre la région. Mais, comme l'indique ce journaliste, « ce serait une usine de petits pois, on les défendrait pareil ».

## L'ouverture d'une fenêtre d'opportunités politiques

On souhaiterait donc évoquer les éléments qui sont non seulement constitutifs d'une structure des opportunités politiques, mais mettent en outre l'accent sur les facteurs conjoncturels déterminant la perception d'une « chance à saisir », d'un « coup à jouer » pour ceux qui souhaitent mettre en cause la politique électronucléaire française. Pour qu'une association comme Greenpeace décide, compte tenu notamment de l'investissement financier qu'elle représentait, d'engager une campagne prenant pour cible ce site particulier, il aura en effet fallu que ses dirigeants soient convaincus de l'intérêt global de cette action. Quelle que soit l'estime avec laquelle on tient cette association, il faut en effet considérer qu'elle ne « fait pas du médiatique pour du médiatique<sup>34</sup> », qu'elle a décidé et mené cette campagne parce qu'il est apparu opportun, dans une stratégie plus globale de remise en cause de la politique de retraitement, de s'attaquer à l'usine Cogéma.

Si bien des éléments (baisse des rejets de l'usine, quasi-disparition du militantisme antinucléaire, thématique ancienne) indiquent que le contexte de cette mobilisation n'était pas si favorable qu'il a pu le paraître après coup, il reste à expliquer pour quelles raisons il est apparu pertinent, notamment aux militants de Greenpeace, d'investir temps et argent à ce moment et sur ce site précis. Il faut comprendre comment une fenêtre d'opportunité politique a été perçue<sup>35</sup> par les instances dirigeantes de Greenpeace qui ont soutenu l'action de leur groupe local. Paradoxalement, les militants de Greenpeace-Cherbourg ont eu davantage à convaincre leurs instances dirigeantes que leurs soutiens potentiels. Dans la plupart des mouvements sociaux, le travail des leaders est de « convaincre les opposants potentiels que l'action conduisant au changement est possible et désirable<sup>36</sup> » afin de provoquer une participation massive. Ici, compte tenu des caractéristiques des campagnes de Greenpeace (peu de participants, haute valeur symbolique, action destinée essentiellement à attirer l'attention des médias), il s'agissait davantage de convaincre Greenpeace-International de débloquer les fonds nécessaires à leur campagne. On verra dans les pages qui suivent quels sont les éléments qui font de La Hague le « talon d'Achille<sup>37</sup> » du nucléaire civil français, mais on peut d'ores et déjà affirmer que c'est bien parce que les militants français de Greenpeace estiment que la remise en cause de cette usine est à même d'ébranler toute l'organisation de la filière

---

34. Entretien avec un militant de Greenpeace-Cherbourg.

35. Ainsi que l'expriment W. A. Gamson et D. S. Meyer dans McAdam (D.), McCarthy (J.), Zald (M. N.), *Comparative Perspectives on Social Movements...*, *op. cit.*, « une opportunité non perçue n'est pas une opportunité » (p. 143).

36. *Ibid.*, p. 286. Ce phénomène est qualifié par les auteurs de « rhétorique du changement », qui conduit « les activistes du mouvement à surestimer systématiquement le degré d'opportunité politique et, s'ils ne le faisaient pas, ils ne feraient pas leur travail correctement » (p. 285).

37. Expression d'un journaliste de la presse quotidienne nationale.

(et parce qu'ils ont réussi à en convaincre leurs instances dirigeantes) que la mobilisation de 1997 eut lieu. C'est ce qu'expose ce militant de Greenpeace-Cherbourg : « Il est clair que pour nous, on pense depuis plusieurs années que l'industrie du plutonium est un des maillons extrêmement faibles de la chaîne nucléaire, qu'on est persuadés que si on gagne dans ce domaine..., on entraînera la chute du reste [...] Parce que..., on s'aperçoit que le nucléaire, bon on emploie souvent la comparaison en rigolant un peu, mais c'est un peu l'avion qu'a décollé alors qu'on n'a pas fait la piste d'atterrissage<sup>38</sup>. »

La seule sortie de l'étude Viel, qui a placé l'impact sanitaire de l'usine de La Hague sur le devant de la scène médiatique, ne suffit pas à expliquer la réussite de cette mobilisation. Mais si cette étude n'a pas déterminé le déclenchement de sa campagne par Greenpeace<sup>39</sup>, elle a largement contribué à son succès : elle devenait une occasion de porter l'action sur le problème des rejets en mer de l'usine, contribuant ainsi à la mobilisation de tous les moyens dont disposait l'antenne française de Greenpeace. Celle-ci était alors en pleine restructuration et a décidé de jeter toutes ses forces et ses moyens dans cette campagne. Ainsi cette étude, malgré les accusations dont elle a fait l'objet, n'était pas « téléguidée » par Greenpeace ; elle a contribué au succès de son action notamment au niveau médiatique. L'association avait déjà réalisé une campagne très semblable un an plus tôt<sup>40</sup>, mettant en scène des prélèvements. Mais elle n'avait alors pas connu une telle réussite médiatique. De même en 1995, lorsqu'elle avait commandé une étude sur ces mêmes rejets à la CRII-RAD. En 1997, l'élément factuel qui conditionna le lancement de cette campagne était la renégociation en cours des autorisations de rejets de l'usine. Il s'agissait pour Greenpeace de faire pression sur les décideurs qui se penchaient sur les demandes de Cogéma en la matière.

Lorsqu'on s'interroge sur les éléments qui firent de l'usine de La Hague un objectif stratégique pour une association comme Greenpeace, on se trouve en présence de deux temporalités distinctes. L'une, immédiate, pèse sur la décision de lancer cette campagne et sur sa pérennisation (la disparition des débouchés de l'activité de retraitement, l'arrivée d'un ministre écologiste au gouvernement). L'autre relève d'un temps long (classique en matière de nucléaire, compte tenu de l'inertie qui caractérise le secteur et de la durée de

---

38. La référence à la « piste d'atterrissage » concerne le devenir, extrêmement problématique, des déchets nucléaires.

39. L'accusation de « connivence » entre Viel et Greenpeace (très populaire chez les hommes politiques locaux) ne tient pas : Greenpeace avait programmé cette campagne bien avant janvier 1997.

40. « On a fait notre première grosse campagne de prélèvements maritimes en août 96 et avec une étude avec des gros zodiacs, des plongeurs, etc. Ce qui n'a pas été tellement couvert médiatiquement, mais qui a eu localement beaucoup de retombées. Tout le monde a un peu occulté cette partie-là, du fait probablement de l'importance qu'ont eu les événements de l'année d'après. Mais, en 96, on était déjà là avec des moyens relativement importants ; on a déjà fait une grosse campagne de prélèvements en août-septembre 96 » (militant, Greenpeace-Cherbourg).

vie des matières en jeu) et renvoie à un faisceau d'éléments mobilisés dans le discours des militants évoquant la remise en cause, inéluctable à leurs yeux, du retraitement (débat programmé à moyen terme sur l'avenir des déchets nucléaires et le démantèlement des centrales, sur l'introduction de la concurrence).

### *La disparition des débouchés civils et militaires des produits du retraitement*

Pour exposer ce qu'est le nucléaire civil en France, il est nécessaire de revenir sur la notion de « cycle du combustible ». Ce n'est qu'à ce prix que l'on comprend la place du retraitement dans ce secteur industriel. Après avoir été extrait des mines puis enrichi, l'uranium naturel est utilisé comme combustible dans les centrales nucléaires. On ne s'attardera guère sur ces éléments qui concernent moins directement l'usine du Nord-Cotentin. Ce n'est en effet qu'une fois le cœur du réacteur utilisé, que le combustible usé est acheminé vers l'usine de La Hague pour y être retraité. A la sortie de l'activité de retraitement, on obtient de l'uranium (96 % du combustible à recycler) dont la réutilisation comme combustible nécessite qu'il soit réenrichi (procédé qui est dangereux et donc coûteux, et qui n'a été mis en œuvre que sur de petites quantités en Russie). D'autre part, on extrait du plutonium (que l'on a séparé des autres éléments et qui se trouve dans le combustible à hauteur de 1 %) auquel il convient de trouver une utilisation.

Historiquement, deux utilisations du plutonium issu du retraitement ont prévalu. Tout d'abord son utilisation à des fins d'armement nucléaire et comme combustible dans les surgénérateurs ou réacteurs à neutrons rapides. Or ces deux débouchés traditionnels du plutonium sont aujourd'hui fragilisés, sinon condamnés. Qu'il s'agisse de la fin des essais nucléaires français ou de la décision gouvernementale d'abandonner la filière surgénératrice<sup>41</sup>, les options récemment retenues compromettent l'intérêt de l'extraction du plutonium des combustibles usés, puisqu'il ne trouve plus d'utilisation à l'échelle industrielle et que les stocks de ce produit extrêmement dangereux s'estiment en dizaines de tonnes. Plus récemment, un débouché pour le plutonium a été trouvé dans le combustible MOX<sup>42</sup>, qui contient 5 % de plutonium. Cependant, ce combustible prête le flanc à un certain nombre de critiques concernant notamment son coût, son rendement énergétique inférieur à l'oxyde d'uranium et sa dangerosité<sup>43</sup> (puisqu'il contient du plutonium). De telles critiques laissent penser que l'avenir de ce troisième et dernier débouché du plutonium (et donc de l'activité de

41. Décision qui intervient en juin 1997, en pleine polémique.

42. Mélange d'oxyde d'uranium et de plutonium.

43. Notamment durant les phases de chargement/déchargement du cœur du réacteur.

retraitement) n'est pas assuré<sup>44</sup>. L'argument principal tient à ce que le MOX irradié, c'est à dire après qu'il ait été utilisé comme combustible, contient lui aussi du plutonium dont la composition isotopique est différente du plutonium contenu dans le combustible irradié classique. « Pour cette raison, on ne prévoit pas aujourd'hui, bien que ce soit techniquement possible, de retraiter à court terme le combustible MOX irradié<sup>45</sup>. » En utilisant du plutonium issu du retraitement, on obtient donc du plutonium qui ne peut (qui ne va) pas être retraité. Ceci illustre à merveille pour les antinucléaires le fonctionnement du secteur (entendu comme dirigé par un « lobby »), qui a dû trouver une échappatoire pour continuer à justifier le retraitement. Un militant de Greenpeace-Cherbourg résume sa vision des processus : « Moi je crois qu'on a une vision très shaddokienne des choses, hein. On pédale parce que faut vider le machin qu'est derrière pour remplir celui qu'est devant... Et là actuellement on fabrique du plutonium et alors on dit : "Comment on va utiliser le plutonium ? Eh ben on va le mettre dans le MOX, etc." Et puis voilà... on se mord la queue. »

### *Un contexte économique et politique transformé*

Hormis ces changements spécifiques au secteur électronucléaire, d'autres éléments sont intervenus pour à la fois faciliter la tâche des opposants, et renforcer l'idée que l'usine de La Hague était la cible idéale d'une action de remise en cause de l'industrie nucléaire dans son ensemble. L'arrivée de Dominique Voynet dans le gouvernement de Lionel Jospin (le 5 juin 1997) et de quelques députés écologistes à l'Assemblée nationale est le premier facteur d'importance pour comprendre la pérennisation de la controverse. En effet, l'accord électoral conclu entre le parti socialiste et les Verts contenait des dispositions concernant l'avenir du nucléaire en France<sup>46</sup>. Si la mise en application de cet accord dans toutes ses composantes était, dès les législatives de 1997, hypothétique, il n'en reste pas moins qu'elle constitue l'objet de tractations politiques entre deux composantes de la « majorité plurielle », ce qui est déjà un aspect novateur dans un secteur traditionnellement tenu à l'abri de toute discussion politique.

Cette politisation, à un niveau inédit, de la question nucléaire, tient également au poids politique accru des écologistes. Au-delà de l'arrivée de Dominique Voynet au gouvernement, c'est également le rôle politique des

---

44. Seuls une vingtaine de réacteurs sur les 58 que compte la France ont été autorisés à utiliser le MOX.

45. Cf. Mandil (C.), *L'énergie nucléaire en 110 questions*, Paris, Editions du Cherche-Midi, 1996, p. 50.

46. Notamment un moratoire sur le MOX, l'arrêt de Superphénix et la fin des contrats de retraitement.



sept députés écologistes<sup>47</sup> qu'il convient de prendre en compte. Des concessions, ou au moins des négociations, sont devenues obligatoires avec cette partie de la coalition de gauche. Des questions que l'on pouvait facilement passer sous silence sous prétexte de technicité, dès lors que les écologistes n'avaient de poids politique que négligeable, doivent désormais être évoquées. Le simple fait d'ouvrir certains dossiers au niveau gouvernemental ou parlementaire fait passer la contestation antinucléaire de la rue ou des colonnes des journaux aux cabinets ministériels et à la tribune de l'Assemblée nationale<sup>48</sup>. Cette politisation augmente d'ailleurs en retour leur audience, notamment dans la presse. On assiste donc avec cette arrivée d'une ministre écologiste au gouvernement à l'émergence de ce que John Hannigan appelle un « sponsor institutionnel<sup>49</sup> », dont l'importance est réputée décisive pour la réussite de la construction d'un problème public environnemental.

Outre que la pression militante offre à une ministre relativement isolée sur le dossier nucléaire une ressource politique sans commune mesure avec son poids électoral, cette présence incite également les autorités à plus de clémence envers cette mobilisation. En effet, et de l'aveu même des militants, l'attitude du gouvernement à leur égard a été différente dès lors que la majorité parlementaire a changé. Les autorités ont laissé les militants réaliser leurs prélèvements et ont systématiquement évité la confrontation, ce qui permit à la contestation de continuer à se développer. « On s'est aperçu qu'on avait une situation systématiquement "confrontative" avec l'ex-gouvernement, qui était de nous interdire les accès aux endroits où y avait problème et en général quand Cogéma demandait quelque chose, ils obtenaient toujours gain de cause. Mais là, on s'est trouvé dans une situation qui était différente, où on avait un gouvernement qui voulait pas la confrontation avec nous et qui a, je dirais, laissé faire en gros. Y a pas eu de complicité, ça c'est bien clair. Ça les a plutôt dérangés qu'autre chose, mais ils ont pas voulu la confrontation et en particulier où ça a été révélateur, c'est quand Cogéma a fait cette procédure en référé demandant l'interdiction d'accès à la zone des Moulinets, en disant qu'ils exigeaient qu'on puisse pas accéder à cette zone. On a bien vu que le gouvernement dans cette attitude là, a dit, en gros : "Ben écoutez, voilà ils regardent, ils font rien de mal, y a rien d'illégal... réellement. Y a pénétration dans une zone interdite... ok bon, en termes de droit maritime, c'est 75 francs". Voilà... donc, à chaque fois, ils ont verbalisé 75 francs... voilà. Mais c'est un élément important, parce que c'est ce qui nous a aussi permis de travailler et de continuer à montrer des choses. »

---

47. Auxquels on peut ajouter M. Rivasi (divers gauche), fondatrice de la CRII-RAD.

48. Durant la polémique de 1997, N. Mamère réclamera la création d'une commission parlementaire sur le sujet.

49. Hannigan (J. A.), *Environmental Sociology. A Social Constructionist Perspective*, Londres, Routledge, 1995, p. 54 et s.

*La fragilisation du secteur*

Au-delà de ces événements conjoncturels, ce sont des échéances qui, toutes ensemble, ont fini par constituer un halo de conditions propres à rendre opportune une action tout à la fois contre ce site et durant cette période (qui dépasse l'année 1997). Une directive européenne de 1996, qui devait être transposée en droit français avant le 19 février 1999, mais ne le sera finalement que 1<sup>er</sup> février 2000, a ainsi lourdement pesé sur l'avenir du retraitement. En effet, alors que ce débat n'a jamais réellement eu lieu, la libéralisation partielle du marché de l'énergie va obliger EDF à s'interroger sur la pertinence économique du retraitement et peut-être plus largement du nucléaire. Le soutien sans faille d'EDF à la filière nucléaire pourrait bien alors s'effriter à la faveur d'une obligation de compétitivité économique. Des choix réputés coûteux comme le combustible MOX seraient alors remis en cause, d'autant qu'à l'horizon de 2010 va se poser la question du renouvellement du parc des centrales nucléaires. Le quasi-monopole de l'énergie nucléaire en France pourrait bien être fragilisé, alors que les centrales au gaz sont jugées plus rentables et surtout ne posent pas le problème de la gestion de déchets sur des périodes extrêmement longues.

Cette question de l'avenir des déchets, dits à « vie longue », va d'ailleurs se poser avec une acuité sans précédent en 2006, puisque le gouvernement devra se prononcer sur le mode de gestion qu'il décide de privilégier<sup>50</sup>. Dans moins de dix ans sera débattue à l'Assemblée nationale la question de l'avenir de ces déchets radioactifs, dont la durée d'activité se compte parfois en dizaines de milliers d'années. Le débat qui aura lieu s'effectuera sous la pression des populations menacées par l'implantation des fameux laboratoires souterrains où ces déchets pourraient être enfouis, populations qui ont déjà commencé à se mobiliser sur tous les sites pressentis. Surtout, à cette occasion, les déchets produits par l'industrie nucléaire vont acquérir une visibilité qu'ils n'ont jamais eue. On peut faire l'hypothèse que la question de l'avenir de ces déchets extrêmement dangereux, surtout pour une période aussi longue, contribuera, conjuguée à des facteurs d'ordre économique, à fragiliser cette industrie. 2006 sera sans doute l'occasion du premier débat parlementaire portant sur l'ensemble du nucléaire civil. En effet, si l'on s'interroge sur les déchets, il faudra également évoquer leur provenance, en faisant alors de l'industrie nucléaire dans son ensemble un enjeu politique national. On peut ajouter que le changement de majorité en Allemagne et la décision de sortir du nucléaire en 2021 qui lui est liée, constitue un nouvel élément de la fragilisation de l'usine de retraitement,

---

50. La loi du 30 décembre 1991 pose en effet cette échéance pour que soit décidée la méthode qui sera retenue : stockage en surface, stockage dans des « laboratoires » souterrains ou transmutation dans les surgénérateurs.

puisque les déchets nucléaires allemands constituent 20 % des combustibles que Cogéma retraite<sup>51</sup>.

### *L'influence du contexte sur la pertinence journalistique de la polémique*

Tous ces éléments, que l'on retrouve dans le discours des militants, ont assurément contribué à définir un « moment » stratégique où une action pouvait/devait être engagée. Mais ils ont eu également un effet sur les conditions de réussite de cette construction de l'usine de La Hague en problème public. On a vu qu'en présence d'un système institutionnel et politique qui leur est fermé, les militants antinucléaires ont été tentés de se tourner vers l'arène médiatique. Reste à expliquer pour quelles raisons cette action connut un tel succès au sein de cet espace de mise en visibilité. Si les caractéristiques intrinsèques du problème tel qu'il fut publiquement posé et le savoir-faire de Greenpeace en matière de mise en scène expliquent sans aucun doute l'audience médiatique que connurent ces événements, il semble cependant que les modifications évoquées aient également joué un rôle dans la constitution de leur pertinence journalistique (*newsworthiness*<sup>52</sup>). Il semblerait que la perception et la conceptualisation de ces éléments par les journalistes ont contribué à l'ouverture d'une fenêtre d'opportunités politiques. Tous ces événements, advenus ou en passe de l'être, ont tout à la fois rendu la décision de l'action pertinente pour les militants, et légitimé la couverture journalistique de celle-ci.

Comme l'indique Philip Schlesinger<sup>53</sup>, les liens existant entre un journaliste et son audience sont ténus, sinon inexistants. Reste que les professionnels de l'information, malgré ce « chaînon manquant », demeurent persuadés de n'évoquer un sujet que parce qu'il est de nature à intéresser leur lectorat. Cette certitude ne repose en fait que sur la représentation que se fait le professionnel de l'information de l'intérêt de son audience pour un thème donné. Cette croyance fondamentale en l'adéquation entre la valeur que le journaliste accorde à une information et celle qu'il anticipe chez son audience, en même temps qu'elle permet une autojustification des choix effectués, s'appuie par ailleurs, tout en l'entretenant, sur une valeur fondamentale de la culture professionnelle des journalistes, à savoir l'objectivité. Si un sujet fait l'objet d'un article, c'est parce que le journaliste (mais aussi le rédacteur en chef ou le chef de rubrique qui tranchent en

---

51. En mai 2000, A. Lauvergeon, nouvelle PDG de Cogéma, annonçait d'ailleurs que son entreprise, anticipant la stagnation du marché du retraitement, était « à la recherche d'un second métier » (*Le Monde*, 26 mai 2000).

52. Lester (M.), « Generating Newsworthiness. The Interpretive Construction of Public Events », *American Sociological Review*, 45, 1980.

53. Cf. Schlesinger (P.), *Putting Reality Together: BBC news*, Londres, Routledge, 1987 [1978], p. 116.

dernier recours) a jugé « qu'on ne pouvait pas faire l'économie d'en parler<sup>54</sup> ». En fonctionnant à l'évidence, ce principe décisif dans le processus de sélection d'une information, conduit les journalistes à surestimer le niveau de connaissance de leur lectorat sur un sujet donné. Eux qui sont de grands consommateurs de la production de leurs confrères, attribuent un même intérêt à leur lectorat, ce qui engendre, dans leur discours, une analogie, souvent inexprimée, entre ce qu'ils croient savoir de l'intérêt de « l'opinion publique » et le leur. On reproduit ci-après la réponse d'un journaliste interrogé sur les raisons du succès médiatique de cette polémique. Celle-ci synthétise en effet à la fois toutes les raisons qui font à ses yeux de ce problème un sujet d'« actualité », mais laisse également apercevoir la confusion qui existe entre la connaissance des problèmes chez un journaliste spécialiste de l'environnement et celle, supposée, de son lectorat (l'opinion publique ici).

« Ça a eu autant de succès aussi généralement parce que l'opinion publique à qui on a dit dans les années 1960 que le nucléaire ça marchait tout seul, qu'il y avait pas de problème, après on leur a expliqué que les déchets, on pouvait les envoyer dans l'espace, ou les mettre dans la mer ; après, on leur a expliqué qu'il fallait les retraiter pour extraire le plutonium, l'uranium, et les combustibles usés et rebrûler ça en gros dans les centrales. Et en fait, on se rend compte qu'en extrayant le plutonium, on se retrouve avec des tonnes de plutonium et que c'est un matériau extrêmement compliqué à gérer. Donc les gens, petit à petit, se sont rendu compte que cette espèce de cycle parfait et très positif scientifiquement avait des talons d'Achille et que le retraitement qui par ailleurs a été abandonné par tous les autres pays, sauf la France, coûte très très cher [...]. Donc, dans l'opinion publique, il y a, je pense, une véritable conscience des véritables enjeux qui se posent à La Hague. » (Journaliste, presse quotidienne nationale.)

D'autres journalistes ne cachent par ailleurs pas qu'ils considèrent la filière nucléaire sinon comme condamnée, du moins comme remise en cause par les éléments déjà évoqués<sup>55</sup>. Cette certitude de la fragilisation de la politique de retraitement a sans aucun doute rendue pertinente une médiatisation de sa contestation. Pour une fois en effet, une telle remise en cause pouvait effectivement advenir. L'opposition antinucléaire ne s'attaquait en effet plus à un secteur à propos duquel tout changement était *a priori* exclu. D'autant plus que l'opposition au nucléaire n'était plus, avec les succès électoraux des écologistes, cantonnée à une arène strictement militante. Du même coup, la pertinence médiatique de leur action fut renforcée. On ne peut cependant expliquer la médiatisation intense de ces événements par ces seuls facteurs externes à la mobilisation. Il faut en effet également rendre compte des

---

54. Entretien avec un journaliste de la presse quotidienne nationale.

55. Cf. par exemple « Le nucléaire français se suicide au plutonium », *Libération*, 25 juin 1998.

stratégies et des savoir-faire qu'ont su développer les mouvements sociaux pour obtenir l'oreille des journalistes.

### *Stratégies militantes de médiatisation*

C'est essentiellement parce qu'ils sont parvenus à incorporer les contraintes qui pèsent sur les journalistes dans leurs stratégies de protestation, que les militants ont réussi à faire du problème qu'ils soulevaient, un sujet « vendeur », correspondant aux canons journalistiques de ce qu'est une information dont « on ne peut pas faire l'économie » (journaliste presse quotidienne nationale). A la manière de Philip Schlesinger<sup>56</sup>, on envisagera les rapports entre les journalistes et leurs sources de manière dynamique, concurrentielle. En effet, on ne peut considérer que ces rapports peuvent être déterminés *a priori* sur la seule base du poids social et politique de celui qui fournit une information<sup>57</sup>. Comment expliquer que des associations ont réussi à imposer dans les médias leur définition de la nature problématique de la situation, et ce contre une entreprise et plus largement contre un système politique et institutionnel extrêmement puissant ? C'est bien vers la sociologie du journalisme qu'il faut se tourner pour expliquer la dynamique des relations entre les mouvements sociaux et les médias<sup>58</sup>.

### *La maîtrise de la chaîne de production journalistique*

#### Objectiver la radioactivité et le danger

La première contrainte pesant sur la médiatisation de cette mobilisation renvoie aux difficultés qu'il y a à objectiver la radioactivité, phénomène physique qui n'est guère perceptible (invisible, incolore, inodore). Il s'agissait d'en donner des représentations, représentations qui devaient en outre rendre compte du danger potentiel. Celles-ci furent de trois ordres : visuel et auditif mais aussi dramatique, dans la mesure où elles mirent en scène les victimes supposées du fonctionnement de l'usine.

Le premier mode de présentation de la radioactivité fut le fameux « tuyau » dont la photographie fut reproduite à l'envi. Cette conduite, en raison de la

---

56. Schlesinger (P.), « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, 51, 1992 (première publication in Fergusson (M.), *Public Communication. The New Imperatives*, Londres, Sage, 1990).

57. Thèse avancée par Hall (S.), Critcher (C.), Jefferson (T.), Clarke (J.), Roberts (B.), *Policing the Crisis. Mugging, the State and Law and Order*, Londres, Macmillan, 1978.

58. Cf. notamment Derville (G.), « Le combat singulier Greenpeace - SIRPA. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, 47 (5), 1997.

corrosion résultant de son immersion dans la mer, renvoyait immédiatement à l'imagerie de l'égout, popularisant la définition de La Hague, « poubelle atomique du monde ». En organisant ses rassemblements aux abords de celle-ci (lorsqu'elle était découverte), Greenpeace imposa cette image comme symbole de toute la polémique. Elle donnait une figuration aux hypothèses du Professeur Viel concernant l'augmentation du risque de leucémie du fait d'activités ou d'habitudes alimentaires en relation avec la mer et provoqua dans la présentation médiatique des faits un phénomène de « raccourci cognitif ». Les textes médiatiques organisèrent ainsi une correspondance entre des éléments qui n'avaient que peu à voir entre eux : une conduite découverte par une grande marée en 1997 et des enfants tombés malades entre 1978 et 1995. La présentation publique de la nature scandaleuse de la situation peut être résumée comme suit : « Les rejets de la conduite en mer sont à l'origine de l'augmentation du nombre de leucémies. » Ce phénomène de raccourci cognitif indigna d'ailleurs ce cadre de Cogéma lorsqu'il commenta le montage de certains sujets télévisés : « Y a quelque part quelque chose de fallacieux d'interviewer un professeur en le faisant marcher sur la plage (une plage du nord-cotentin) et le plan suivant, montrer la conduite et la conduite en plan serré. Ce qui donne que le citoyen normal (et c'est pas de sa faute), il croit que la conduite est sur la plage. Là il y a quelque chose qui cloche en termes de déontologie. »

Le second mode de représentation de la radioactivité s'appuie sur des instruments d'objectivation scientifique. En approchant des radiamètres de la conduite, les manifestants provoquaient les crépitements de l'appareil, crépitements popularisés par les reportages relatifs aux accidents nucléaires, mais également par les films où les « compteurs Geiger » sont régulièrement mis en scène. Les manifestants, même peu nombreux, obtinrent un impact visuel démultiplié en menant leur action habillés de combinaisons censées évoquer les habits de radioprotection<sup>59</sup>. On imagine volontiers la puissance symbolique de ce type de mise en scène et surtout son intérêt pour un journaliste ne disposant souvent que de quelques heures pour réaliser son sujet et se trouvant nécessairement demandeur de photographies susceptibles de synthétiser les problèmes en cause.

Enfin, la dramatisation du sujet fut assurée par un collectif qui se créa à l'occasion de la sortie de l'étude du professeur Viel : « Les mères en colère ». Par son seul nom et le statut de ses membres<sup>60</sup>, ce groupe a réussi à incarner dans les médias les victimes de la pollution d'origine nucléaire. Ces mères constituent bien, selon l'étude du professeur Viel, la population à risque, puisque ce sont leurs habitudes alimentaires et de loisir qui auraient

---

59. Et ce même si, comme nous l'a fait remarquer un membre de Cogéma, il s'agissait en fait d'une combinaison de peintre.

60. Des mères de famille du voisinage.

provoqué l'augmentation du risque de développement de leucémies chez leurs enfants. Qui plus est, en manifestant avec leurs enfants, elles mirent en scène l'innocence des victimes du fonctionnement de l'usine. Ce caractère permettait alors de conceptualiser la situation en termes de scandale sanitaire et environnemental. Cependant, ces éléments, propres à rendre le sujet « newsworthy », n'expliquent pas à eux seuls l'intense médiatisation des événements de 1997. Il faut également prendre en considération la capacité qu'ont certains mouvements de protestation<sup>61</sup> à s'adapter aux contraintes de la production quotidienne d'informations.

### S'approcher au plus près des formats du produit fini

Le savoir-faire qui permet à Greenpeace (et dans une moindre mesure à la CRII-Rad) plus qu'à d'autres associations d'avoir accès aux médias tient à sa capacité d'adaptation à la demande d'information. Plus qu'une simple source d'information, Greenpeace est capable de réduire le coût de production d'une information pertinente. Cette association, en mettant en scène ses actions, produit des sujets « vendeurs ». Ce savoir-faire va même au-delà d'une capacité à anticiper ce qui constituera l'actualité pour les journalistes. En effet, et c'est une caractéristique de Greenpeace, cette association peut, si elle le juge nécessaire<sup>62</sup>, mettre en place une opération à seule fin d'illustrer un article, comme l'expose ce journaliste de la presse quotidienne régionale : « Ben ils sont très bons c'est à dire que, si vous voulez faire un papier sur la conduite des Moulinets eh ben... ils vont faire une opération visuelle. C'est à dire que vous aurez la photo qui va avec. Vous voulez parler de la conduite des Moulinets avec Cogéma... ils vous font une conférence avec transparents machin et pas de photos. Et les gens, ils voient la photo avec Greenpeace, ça leur tape à la gueule. [...] Et puis en plus, ils font des conférences de presse mais entre, eux, ce qu'ils veulent qu'on reprenne, et puis nous, ce qui nous intéresse, y a parfois un décalage. Ils nous disent des trucs, mais nous, on s'en fout. Ils repartent sur des grandes explications sur le fonctionnement de l'usine. Nous, on leur pose une question polémique liée à un truc de Greenpeace et pour répondre à

---

61. Dans le cas de La Hague, ce sont essentiellement Greenpeace et la CRII-Rad qui parviennent à se plier aux exigences des journalistes. D'autres associations ne peuvent pas faute de moyens (c'est le cas du Crilan) ou parce que ces pratiques vont à l'encontre de leur culture de travail (l'ACRO rassemble essentiellement des scientifiques, rétifs à l'idée de répondre dans l'urgence) adapter leur activité aux contraintes de la médiatisation.

62. Comme nous le confiera un de nos interlocuteurs de Greenpeace-Cherbourg, il peut fort bien arriver qu'il refuse certaines propositions de la part de journalistes. Ainsi au moment de la polémique concernant la fosse des Casquets où sont immergés des déchets radioactifs britanniques : « Y a eu des propositions incroyables : y a ce mec de VSD qui me dit : "Vous avez bien la possibilité de louer un zodiac, de marquer Greenpeace dessus et d'avoir deux mecs", il me dit : "On fait la couverture". Je lui dis : "Non, on a jamais fait ça et on le fera pas". »

cette question polémique, ils répondent par une explication sur l'industrie du retraitement, etc... Forcément, c'est moins repris. »

Or cette capacité à fournir une information non pas brute mais déjà travaillée et pour tout dire diffusable comme telle, est d'une importance capitale. Elle donne un avantage décisif à celui qui maîtrise le mieux la chaîne de production de l'information. En assurant, grâce à ses moyens techniques, mais aussi par son savoir-faire, une information dont elle maîtrise le contenu (au moins visuel), Greenpeace garde le contrôle, dans une large mesure, d'une présentation des faits conforme à ses objectifs. Ainsi toutes les images sous-marines de la conduite et de fûts (censés contenir du tartre radioactif) étaient l'œuvre de Greenpeace. On verra même, lors du journal de France 2 du 14 septembre 1997, Pénélope Komites (dirigeante de Greenpeace-France à l'époque) interviewée dans une cabine de montage (qui est peut-être celle de l'association), en train de commenter des images qu'elle a elle-même commanditées. Pour le coup, le contrôle sur l'information diffusée était quasi total. D'ailleurs, Nick Gallie<sup>63</sup>, ancien directeur de la publicité à Greenpeace, signale combien les informations fournies par Greenpeace sont « formatées de telle manière que les médias – écrits comme audiovisuels – puissent les avaler sans avoir à les mâcher ».

Si les journalistes rappellent à chaque occasion qu'ils restent les maîtres de leurs commentaires (ce qui n'est pas forcément le cas, comme on l'a vu), reste que ceux-ci, lorsqu'ils portent sur les informations fournies et produites par Greenpeace, ne peuvent s'inscrire que dans les limites posées par les images et les données qui y sont proposées. Ce constat est d'autant plus vrai que la marge de manœuvre du journaliste en charge du sujet est faible. En matière de télévision, cette contrainte s'exerce de manière sans doute plus forte (les reportages ne durent souvent que quelques secondes) que pour la presse écrite, et à l'intérieur de chaque support selon le type d'article dont il s'agit<sup>64</sup>.

### *Etre un interlocuteur crédible et disponible*

On entre ici dans ce qui différencie la qualité de la communication de Greenpeace de celle de Cogéma. La seconde dispose d'énormes moyens financiers pour s'assurer que son message passe. Pour autant, à aucun

---

63. Cité dans Anderson (A.), *Media, Culture and the Environment*, Cambridge, UCL Press, 1997.

64. Au sein de la presse écrite, il est évident qu'un grand reporter qui dispose de plusieurs mois pour réaliser son enquête est plus à même de prendre du recul par rapport aux données qui lui sont fournies qu'un journaliste devant écrire un article dans la journée ou qu'un reporter-photographe qui doit fournir une image visuellement forte en un laps de temps tout aussi court.



moment au cours de cette polémique, l'entreprise ne fut à même de faire reconnaître son point de vue au sein de la population des journalistes<sup>65</sup>.

Le premier élément d'explication de ce paradoxe relatif<sup>66</sup> renvoie à l'absence de crédibilité de Cogéma auprès des journalistes. Pourtant dépositaire d'un savoir technique en matière de nucléaire qu'il est difficile de contester, Cogéma n'a jamais été à même d'établir un lien de confiance avec les journalistes. Ce manque de confiance a trait à l'histoire du nucléaire en France et aux maladroites de communication dont firent preuve plusieurs acteurs institutionnels du secteur. La plus connue est la déclaration du Pr. Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayons ionisants<sup>67</sup>, concernant l'absence de passage du nuage radioactif de Tchernobyl sur le territoire français. Lors de la polémique de 1997, les militants se réjouirent d'un certain nombre d'erreurs commises par Cogéma en matière de communication, comme cette « espèce de réaction [...] de l'élève au fond de la classe qui dit : "C'est pas moi", alors que personne l'a accusé », ou encore comme l'attitude du « directeur de Cogéma (à propos de la conduite de rejets en mer découverte par la marée) qui monte au créneau pour dire : "Oui, mais ça se produit qu'un coup tous les 15 ans, la marée du siècle, etc."... Bon, alors que c'était complètement faux, ce tuyau il sort plus de 80 fois par an ! » D'une manière plus générale, c'est l'ensemble des institutions du nucléaire qui se trouvent discréditées auprès des journalistes. En retour, ce sont les sources d'informations d'origine militante qui se trouvent revalorisées, d'autant qu'elles ont su développer une réelle expertise scientifique<sup>68</sup>, afin de contrer de manière crédible les arguments des acteurs institutionnels du nucléaire.

Cette capacité à gagner la confiance des journalistes permet notamment de mettre en lumière une alternative à la domination supposée des sources socialement et politiquement dominantes, sources que Hall et ses coauteurs proposaient d'appeler des « définisseurs primaires<sup>69</sup> ». Cette capacité à être considéré comme légitime pour donner une interprétation de la situation est sans doute moins liée à la position sociale de celui qui l'exprime que ne le

---

65. Cette incapacité à gagner l'oreille des journalistes a en retour nourri une rancœur (parmi les responsables de la communication de Cogéma) à l'égard de ces derniers. Les journalistes (mis à part ceux de la presse locale) sont ainsi accusés de sympathie envers les contestataires donnant ainsi le sentiment à ces cadres de l'entreprise de mener une bataille perdue d'avance. Lors d'un entretien avec un responsable de Cogéma, celui-ci alors qu'il mettait en doute « l'objectivité » des journalistes « parisiens » interrompra sa réponse pour nous lire des passages de la charte de déontologie des journalistes dont un exemplaire est accroché sur l'un des murs de son bureau.

66. Greenpeace disposant lui aussi d'importants moyens pour assurer sa communication.

67. Aujourd'hui OPRI.

68. Des associations comme la CRII-RAD ou l'ACRO sont en effet de véritables laboratoires alternatifs capables d'effectuer leur propre mesure et de les analyser car on trouve en leur sein des scientifiques.

69. Cf. Hall (S.), Critcher (C.), Jefferson (T.), Clarke (J.), Roberts (B.), *Policing the Crisis...*, *op. cit.*

pensaient Hall et ses collaborateurs. Il y a bien une dimension dynamique dans ce statut de source fiable : celui-ci peut-être acquis ou perdu selon que l'on a réussi ou non à obtenir, entretenir et conserver une certaine crédibilité auprès des journalistes. Soumis à une contrainte de temps intense, ceux-ci sont à la recherche d'interlocuteurs routiniers à même de leur donner une interprétation de la situation dans un délai extrêmement court. Cette contrainte de temps fut d'ailleurs exploitée par Greenpeace afin de limiter la possibilité de contradiction de Cogéma.

« Quand ils balancent une information le vendredi soir à 18 heures, ils savent très bien que l'exploitant qu'est en face, il va avoir beaucoup de mal à réagir assez rapidement avec les moyens etc. Parce que 18 heures, on tombe en fin de journée ouvrable, c'est la veille d'un week-end... Ils savent que nous, on est quelque part un peu fragilisés, je dis pas démunis, mais un peu fragilisés. [...] De toute façon, c'est des gens qui connaissent absolument par cœur les heures de bouclage des journaux, les heures de bouclage des équipes de reportage, voire même qui connaissent les créneaux réservés dans les journaux de 20 heures, qui savent à quel moment ils doivent faire leur information : ils connaissent la butée. Je prends un exemple : s'ils savent que la butée du reportage ici en local de la part d'une chaîne nationale, c'est 13 heures pour qu'il soit entièrement monté pour être présenté en conférence de rédaction pour être accepté au 20 heures, eux, ils vont le faire à 12 heures 15. Et après, si Cogéma veut réagir, la réaction va être trop tardive. Même si on la fait à 15 heures, de toutes façons, elle passera pas dans le 20 heures, elle passera le lendemain..., donc déjà elle est décalée dans le temps. » (Cadre de Cogéma.)

Si les institutions officielles sont évidemment privilégiées, il semble que des structures alternatives soient à même de devenir des sources fiables, c'est à dire dont les commentaires bénéficient d'une confiance *a priori*.

« Maintenant les journalistes ont une confiance dans la CRII-RAD, parce qu'on s'est jamais planté jusqu'ici, parce qu'on est extrêmement prudents. C'est vrai qu'au début, on voulait leur expliquer. Visiblement, ça passe pas bien les explications. Par contre, ils se sont rendu compte qu'on pouvait nous faire confiance. Actuellement, les situations qu'on a eu à gérer dernièrement en matière de communication, c'est les journalistes qui appellent la CRII-RAD ; c'est pas nous qui les appelons. » (Militant, CRII-RAD.)

Les journalistes n'ayant pas le temps, ni même parfois les capacités de déconstruire les arguments avancés, c'est essentiellement sur une confiance historiquement construite que s'établit le statut de source fiable :

« Le vrai dans tout ça c'est que vous avez des écolos qui exagèrent un peu et en face de vous, des gens qui vous mentent carrément. Le problème c'est que quand, comme moi pour mon enquête, vous remontez loin en arrière, vous vous apercevez que les écolos, ils exagèrent d'accord, mais ils ont toujours raison. » (Journaliste, presse quotidienne nationale.)

Or, pour un journaliste dont le temps est compté, le fait que les informations apportées par les structures mobilisées, même exagérées, soient considérées

comme fiables, est d'une valeur inestimable. N'ayant que peu de temps pour réaliser ses propres investigations, il est en effet redevable à ses interlocuteurs pour savoir s'il est bien en présence d'un fait qui mérite d'être évoqué.

C'est tout le talent du milieu protestataire en matière de nucléaire, que d'avoir su tout à la fois développer une capacité d'argumentation scientifique et maîtriser les routines journalistiques, afin d'investir l'espace public, seul moyen à leur disposition pour publiciser un certain nombre de problèmes. Confrontées à un système politique et institutionnel extrêmement fermé, ces structures ont dû développer une double expertise. L'une, scientifique, qui leur permet de construire une argumentation scientifique qui soit une alternative crédible à celle de leurs opposants. L'autre, médiatique, qui leur offre un avantage décisif sur les acteurs du nucléaire, dès lors que la polémique devient publique. Ce n'est donc qu'en prenant en compte les contraintes et ressources spécifiques à un milieu contestataire, que l'on peut comprendre les formes que revêt l'action collective<sup>70</sup>, mais également ses modalités de réussite ou d'échec. Concernant ce dernier point cependant, on a vu qu'il y avait dans le succès d'une mobilisation une part importante d'impondérable : tous ces éléments qui contribuent à ouvrir une fenêtre d'opportunités politiques et à renforcer la « *newsworthiness* » de la polémique. En analysant une mobilisation « réussie », on s'autorise à lire en négatif les raisons qui ont permis à l'usine de La Hague de mener une vie relativement tranquille depuis vingt ans (verrouillage institutionnel, incapacité à obtenir un accès aux grands médias nationaux, perception par les militants et les journalistes d'un secteur immuable). Aujourd'hui que le secteur du nucléaire connaît de profonds changements, on pourrait assister à un renouveau de la contestation antinucléaire. Dans ce cadre, l'usine de La Hague constituera vraisemblablement un terrain privilégié, dans la mesure où elle constitue le centre névralgique de la filière du plutonium, et où le précédent historique de 1997 en fait un des symboles (dont les journalistes sont friands) des problèmes du nucléaire.

---

70. Formes qui ne sont pas déterminées mécaniquement par la structure des opportunités politiques, mais qui sont souvent le fruit d'un apprentissage de plus de trente ans (de nombreuses tentatives de mobilisation ont échoué).